

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
 CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LUGNY**

**SEANCE DU 24 JUIIN 2024**

**DELIBERATION N° 2024 / 054**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à vingt heures trente minutes,

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M Guy GALÉA, Maire.

Sur la convocation du 18 juin 2024, affichée le 18 juin 2024, qui leur a été adressée par M Guy GALÉA, Maire,

Convocation du	Affichage du	Membres	en exercice	Présents	Exprimés	Secrétaire de séance
18/06/2024	18/06/2024		15	14	15	Philippe GOURLAND
<b>MEMBRES</b>	GALEA Guy	Présent	GOYON Sarah	Présente		
	CHEVALIER Christine	Présente	POINT Patrick	Présent		
	GOURLAND Philippe	Présent	DEAL Jérôme	Présent		
	GAYET Joël	Présent	JACQUEROUX Hubert	Présent		
	LALANNE Jean-Charles	Présent	JEANDIN Ludovic	Présent		
	REDOUTEY Franck	Présent	LORENZINI-DESMALZIERES Anne	Présente		
	ROUGEOT François	Présent	DUBOIS-SWIATLON Fanny	Présente		
	THEVENARD Thomas	<i>Pouvoir F.ROUGEOT</i>	Contre 00	Abstention 00	Pour 15	
<b>OBIET</b>	<b>R O D P G R D F 2024</b>					

M Le Maire de Lugny,

VU les articles L 2333-84 et R.2333-105 du code général des collectivités territoriales ;

VU l'article L.2322-4 du code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération n° 2016/054 prise en Conseil Municipal du 20 juillet 2016 par laquelle le Conseil a instauré le principe de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz, électricité et télécommunication ;

ET Conformément au décret n°2015-334 du 25 mars 2015 portant sur les éléments permettant d'établir le plafond de la redevance due pour l'occupation provisoire du domaine public (RODP Provisoire) pour l'exercice 2024, et selon le décret n°2007-606 du 25 avril 2007, la revalorisation de la redevance sera calculée comme suit :

La revalorisation pour 2024 est :

$$[(0.035 \times 8\,901 \text{ mètres}) + 100] \times 1.42 = 584,38 \text{ €}$$

(arrondi à 584€ selon l'article L2322-4 du code général de la propriété des personnes publiques).

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

**DIT** que le montant de la redevance pour 2024 est de **584.00 €**

**CHARGE** M Le Trésorier de Mâcon de l'encaissement de cette somme.

M Le Trésorier de Mâcon et Mme la secrétaire de mairie sont chargés, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

**CHARGE** M Le Maire de prendre toutes dispositions nécessaires à la bonne exécution de cette délibération

Fait à Lugny,  
 Les jours mois et an sus-dits  
 Certifié conforme,  
 Le Maire,  
 Guy GALÉA

Philippe GOURLAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LUGNY**

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 071-217102672-20240624-20240053-DE

➤ **BIBLIOTHEQUE** : Un élu référent Anne LORENZINI-DESMAIZIERES.

➤ **APPEL OFFRE ET MARCHÉ PUBLIC** : Philippe GOURLAND, Joël Gayet, François ROUGEOT et Thomas THEVENARD.

➤ **JEUNESSE ET SPORT** :

- **Commission municipale** : Hubert JACQUEROUX, Fanny DUBOIS-SWIATLON, François ROUGEOT et Anne LORENZINI-DESMAIZIERES.
- **Comité consultatif** : Frédérique DEGRAVE.

➤ **COMMISSION COMMERCANTS ET ARTISANS** :

- Hubert JACQUEROUX, François ROUGEOT, Jérôme DEAL, Ludovic JEANDIN.

➤ **COMMISSION FISCALE** :

- Anne LORENZINI-DESMAIZIERES, François ROUGEOT, Jérôme DEAL.

Fait à Lugny,  
Les jours mois et an sus-dits  
Certifié conforme,  
Le Maire,  
**Guy GALÉA**                      **Philippe GOURLAND**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LUGNY**

Envoyé en préfecture le 01/07/2024  
Reçu en préfecture le 01/07/2024  
Publié le  
ID : 071-217102672-20240624-20240053-DE

**SEANCE DU 24 JUN 2024**

**DELIBERATION N° 2024 / 053**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à vingt heures trente minutes,

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M Guy GALÉA, Maire.

Sur la convocation du 18 juin 2024, affichée le 18 juin 2024, qui leur a été adressée par M Guy GALÉA, Maire,

Convocation du 18/06/2024	Affichage du 18/06/2024	Membres	en exercice	Présents	Exprimés	Secrétaire de séance
			15	14	15	Philippe GOURLAND
<b>MEMBRES</b>	GALEA Guy	Présent	GOYON Sarah	Présente		
	CHEVALIER Christine	Présente	POINT Patrick	Présent		
	GOURLAND Philippe	Présent	DEAL Jérôme	Présent		
	GAYET Joël	Présent	JACQUEROUX Hubert	Présent		
	LALANNE Jean-Charles	Présent	JEANDIN Ludovic	Présent		
	REDOUTEY Franck	Présent	LORENZINI-DESMAIZIERES Anne	Présente		
	ROUGEOT François	Présent	DUBOIS-SWIATLON Fanny	Présente		
	THEVENARD Thomas	<i>Pouvoir F.ROUGEOT</i>	Contre 00	Abstention 00	Pour 15	
<b>OBIET</b>	<b>COMMISSIONS MUNICIPALES DÉLÉGATIONS COMITÉS CONSULTATIFS</b>					

M Le Maire de Lugny,

**VU** l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), permettant au conseil de constituer des commissions d'instruction composé exclusivement de conseillers municipaux,

**VU** l'article L.2143-2 du (C.G.C.T), il est possible d'associer des personnes extérieures au conseil municipal dans le cadres des comités consultatifs,

M Le Maire propose donc de lister les volontaires.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,**

FIXE comme suit ces commissions et comités:

➤ **ECONOMIE - FINANCES** : Philippe GOURLAND, Christine CHEVALIER et Joël GAYET.

➤ **VOIRIES - RESEAUX** :

- **Commission municipale** : Joël GAYET, Thomas THEVENARD, Patrick POINT, Jean Charles LALANNE et Ludovic JEANDIN
- **Comité consultatif** : Bernard CHEVALIER, Guy BARDAY et Robert LAFARGE.

➤ **BATIMENTS – URBANISME - PATRIMOINE** :

- **Commission municipale** : Franck REDOUTEY, Philippe GOURLAND, Thomas THEVENARD, Patrick POINT
- **Comité consultatif** : Roland BRÉBOUILLET.

➤ **COMMUNICATION NUMERIQUE – LUGNY INFOS – BULLETIN MUNICIPAL** :

- **Commission municipale** : Philippe GOURLAND, Anne LORENZINI-DESMAIZIERES, François ROUGEOT et Jérôme DÉAL.

➤ **BOIS ET FORETS** : Philippe GOURLAND, Joël GAYET, Patrick POINT, Franck REDOUTEY, Thomas THEVENARD et Jérôme DÉAL.

➤ **SCOLAIRE** : Philippe GOURLAND, Christine CHEVALIER, Sarah GOYON, Franck REDOUTEY et Fanny DUBOIS-SWIATLON.

➤ **FLEURISSEMENT- ENVIRONNEMENT - PATRIMOINE** :

- **Commission municipale** : Christine CHEVALIER, Philippe GOURLAND, Sarah GOYON, Jérôme DÉAL et Hubert JACQUEROUX.
- **Comité consultatif** : Dominique DUCREAU et Dominique BRÉBOUILLET.

➤ **ANIMATIONS - ASSOCIATIONS** :

- **Commission municipale** : Philippe GOURLAND, Sarah GOYON, Christine CHEVALIER, Fanny DUBOIS-SWIATLON et Franck REDOUTEY.

➤ **CIMETIERE – CCAS - CEREMONIE** :

- **Commission municipale** : Jean Charles LALANNE et Philippe GOURLAND.
- **Comité consultatif** : Patrice MILLOT, Martine AUBERTIN et Jean-Pierre ZAGO.

➤ **PLU** : Joël GAYET, Philippe GOURLAND, Patrick POINT, Franck REDOUTEY, François ROUGEOT, Thomas THEVENARD et Hubert JACQUEROUX.

➤ **CCID** : Titulaire : Sarah GOYON / Suppléante : Christine CHEVALIER.

➤ **COMM/ ÉLECTORALE** : Titulaire : Patrick POINT-Suppléant : Philippe GOURLAND.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
 CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LUGNY**

**SEANCE DU 24 JUN 2024**

**DELIBERATION N° 2024 / 052**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à vingt heures trente minutes,

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M Guy GALÉA, Maire.

Sur la convocation du 18 juin 2024, affichée le 18 juin 2024, qui leur a été adressée par M Guy GALÉA, Maire,

Convocation du 18/06/2024	Affichage du 18/06/2024	Membres	en exercice	Présents	Exprimés	Secrétaire de séance
			15	14	15	Philippe GOURLAND
MEMBRES	GALEA Guy	Présent	GOYON Sarah	Présente		
	CHEVALIER Christine	Présente	POINT Patrick	Présent		
	GOURLAND Philippe	Présent	DEAL Jérôme	Présent		
	GAYET Joël	Présent	JACQUEROUX Hubert	Présent		
	LALANNE Jean-Charles	Présent	JEANDIN Ludovic	Présent		
	REDOUTEY Franck	Présent	LORENZINI-DESMAIZIERES Anne	Présente		
	ROUGEOT François	Présent	DUBOIS-SWIATLON Fanny	Présente		
	THEVENARD Thomas	<i>Pouvoir F.ROUGEOT</i>	Contre 00	Abstention 00	Pour 15	
OBJET	<p align="center"><b>DM N°01</b>  <b>CONSTATATION AMMORTISSEMENTS 2024</b>                      Chapitre 011-a/7232 VERS Chapitre 042-a/6811</p>					

M Le Maire de LUGNY,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virements de crédit suivants, sur le budget de l'exercice 2024.

**CREDITS A OUVRIR**

Imputation	Nature	Montant
Chapitre 042 / article 6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 000,00 €
Fonctionnement		
<b>Total</b>		<b>4 000,00 €</b>

**CREDITS A REDUIRE**

Imputation	Nature	Montant
Chapitre 011 / article 623	Fêtes et cérémonies	4 000,00 €
Fonctionnement		
<b>Total</b>		<b>4 000,00 €</b>

AUTORISE Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la convention précitée.

Fait à Lugny,  
 Les jours mois et an sus-dits  
 Certifié conforme,  
 Le Maire,  
 Guy GALÉA

Philippe GOURLAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
 CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LUGNY**

**SEANCE DU 24 JUIN 2024**

**DELIBERATION N° 2024 / 051**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à vingt heures trente minutes,

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M Guy GALÉA, Maire.

Sur la convocation du 18 juin 2024, affichée le 18 juin 2024, qui leur a été adressée par M Guy GALÉA, Maire,

Convocation du	Affichage du	Membres	en exercice	Présents	Exprimés	Secrétaire de séance
18/06/2024	18/06/2024		15	14	14	Philippe GOURLAND
<b>MEMBRES</b>	GALEA Guy	Présent	GOYON Sarah		Présente	
	CHEVALIER Christine	Présente	POINT Patrick		Présent	
	GOURLAND Philippe	Présent	DEAL Jérôme		Présent	
	GAYET Joël	Présent	JACQUEROUX Hubert		Présent	
	LALANNE Jean-Charles	Présent	JEANDIN Ludovic		Présent	
	REDOUTEY Franck	Présent	LORENZINI-DESMAIZIERES Anne		Présente	
	ROUGEOT François	Présent	DUBOIS-SWIATLON Fanny			Sortie de lors du vote
	THEVENARD Thomas	Pouvoir F.ROUGEOT	Contre	00	Abstention	00
<b>OBJET</b>	<b>DEMANDE DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS 1ERE TRANCHE</b>					

**M Le Maire de Lugny,**

Présente la synthèse des demandes de subventions reçues au secrétariat de la mairie. Ces demandes sont étudiées par l'assemblée,

**Article : 6574 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2024**

TIERS	montant en euros
RENAULT CHOUPETTE	300,00
LE TOUT FISSY	300,00
ANACR	100,00
LE SOUVENIR FRANÇAIS COMITE LOCAL AZE-LUGNY	100,00
CODALU	2 500,00
AMICALE DES DONNEURS DE SANG HAUT MACONNAIS	200,00
AMICALE DES POMPIERS DE LUGNY1	1 500,00
CLIQUE CANTONALE	200,00
<b>TOTAL SUBVENTIONS en €</b>	<b>5 200,00</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,**

**DÉCIDE** de valider la proposition de M Le Maire pour un montant de 5 200,00 € (détail ci-dessus).

Fait à Lugny,  
 Les jours mois et an sus-dits  
 Certifié conforme,  
 Le Maire,  
**Guy GALÉA**

**Philippe GOURLAND**




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
 CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LUGNY**

**SEANCE DU 24 JUN 2024**

**DELIBERATION N° 2024 / 050**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à vingt heures trente minutes,

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M Guy GALÉA, Maire.

Sur la convocation du 18 juin 2024, affichée le 18 juin 2024, qui leur a été adressée par M Guy GALÉA, Maire,

	Convocation du 18/06/2024	Affichage du 18/06/2024	Membres	en exercice	Présents	Exprimés	Secrétaire de séance
				15	14	15	Philippe GOURLAND
<b>MEMBRES</b>		GALEA Guy	Présent	GOYON Sarah		Présente	
		CHEVALIER Christine	Présente	POINT Patrick		Présent	
		GOURLAND Philippe	Présent	DEAL Jérôme		Présent	
		GAYET Joël	Présent	JACQUEROUX Hubert		Présent	
		LALANNE Jean-Charles	Présent	JEANDIN Ludovic		Présent	
		REDOUTEY Franck	Présent	LORENZINI-DESMAIZIERES Anne		Présente	
		ROUGEOT François	Présent	DUBOIS-SWIATLON Fanny		Présente	
		THEVENARD Thomas	Pouvoir F.ROUGEOT	Contre	00	Abstention	00
<b>OBJET</b>	<b>CRÉATION d'un POSTE de CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ                  AUDIT SITE SAINT PIERRE                  (CAMPING ET RESTAURANT)</b>						

M Le Maire de Lugny,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,

CONSIDERANT que tous les adjoints en poste sont titulaires d'une délégation, la commune peut parfaitement créer un ou plusieurs postes de conseiller municipal délégué,

VU la Loi Engagement et Proximité qui donne plus de possibilités de délégation aux conseillers municipaux,

M Le Maire informe donc l'assemblée de la création d'un poste de conseiller municipal délégué.

Ce poste aura pour fonctions l'audit du site St Pierre.

La dite attribution de délégation sera consentie par un arrêté du maire, cet acte réglementaire sera publié, transmis au contrôle de légalité, au bénéficiaire, au comptable de la collectivité.

M François ROUGEOT se dit volontaire afin d'accomplir cet audit.

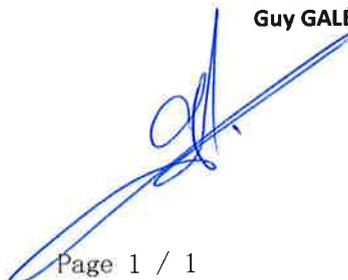
**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,**

DÉCIDE de valider la proposition de M Le Maire à savoir la création d'un poste de conseiller municipal délégué.

DÉCIDE de valider la proposition de M François ROUGEOT comme conseiller municipal délégué (un arrêté sera validé par un arrêté municipal).

Fait à Lugny,  
 Les jours mois et an sus-dits  
 Certifié conforme,  
 Le Maire,  
 Guy GALÉA

Philippe GOURLAND




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LUGNY**

**REPORTÉE**

**SEANCE DU 24 JUIIN 2024**

**DELIBERATION N° 2024 / 049**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à vingt heures trente minutes,

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M Guy GALÉA, Maire.

Sur la convocation du 18 juin 2024, affichée le 18 juin 2024, qui leur a été adressée par M Guy GALÉA, Maire,

Convocation du 18/06/2024	Affichage du 18/06/2024	Membres	en exercice	Présents	Exprimés	Secrétaire de séance
			15	14	15	Philippe GOURLAND
<b>MEMBRES</b>	GALEA Guy	Présent	GOYON Sarah	Présente		
	CHEVALIER Christine	Présente	POINT Patrick	Présent		
	GOURLAND Philippe	Présent	DEAL Jérôme	Présent		
	GAYET Joël	Présent	JACQUEROUX Hubert	Présent		
	LALANNE Jean-Charles	Présent	JEANDIN Ludovic	Présent		
	REDOUTEY Franck	Présent	LORENZINI-DESMAIZIERES Anne	Présente		
	ROUGEOT François	Présent	DUBOIS-SWIATLON Fanny	Présente		
	THEVENARD Thomas	<i>Pouvoir F.ROUGEOT</i>	Contre	00	Abstention	00 Pour
<b>OBIET</b>	<b>REPRESENTANT A LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)</b>					
	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS TOURNUGEOIS</b>					

**M Le Maire de Lugny,**

**INFORME** le Conseil que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le régime fiscal de la communauté de communes Mâconnais-Tournugeois est celui de la fiscalité professionnelle unique.

La mise en place de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) est obligatoire au sein des EPCI faisant application de ce régime fiscal. Sa mission consiste à procéder à l'évaluation du montant des charges et recettes transférées à l'EPCI.

Cette commission est créée par la Communauté de communes qui en détermine la composition à la majorité des 2/3. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes membres. Chaque commune dispose au moins d'un représentant. La commission élit son président et un vice-président parmi ses membres.

En date du 26 janvier 2017, le conseil communautaire a décidé :

- que cette commission serait composée de 25 membres
- que les membres de la commission seraient désignés par élection : chaque conseil municipal élit un représentant parmi ses conseillers municipaux.

..... propose au Conseil de représenter la commune de LUGNY à la CLECT.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,**

**Elit à l'unanimité** ..... en tant que représentant de la commune de Lugny auprès de la CLECT.

Fait à Lugny,  
Les jours mois et an sus-dits  
Certifié conforme,  
Le Maire,  
**Guy GALÉA** **Philippe GOURLAND**